



Séance du 02/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 196

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160307

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Faciliter l'accès des élèves à des activités artistiques, culturelles, sportives, à la citoyenneté, au développement durable – Collège du Puits de la Loire – Versement de subvention – Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 22/04/2016

Compte rendu affiché le : 03/05/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à M. Michel BEAL) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Charles DALLARA) Mme Anne-Françoise VIALON (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à Mme Christiane JODAR)

Absents :

M. André FRIEDENBERG; Mme Marie-Hélène THOMAS; M. Maurice VINCENT; Mme Pascale MARRON; M. Olivier LONGEON; M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE; M. Florent PIGEON; Mme Stéphanie MOREAU; Mme Nadia SEMACHE; Mme Maryse BIANCHIN; M. Pierrick COURBON; Mme Myriam ULMER

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 196

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 160307

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Faciliter l'accès des élèves à des activités artistiques, culturelles, sportives, à la citoyenneté, au développement durable – Collège du Puits de la Loire – Versement de subvention – Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Plusieurs associations, établissements scolaires présentent des projets et organisent des activités pour les élèves, et à ce titre sollicitent des subventions auprès de la ville de Saint-Etienne. L'aide de la ville permet de favoriser la réussite scolaire de l'ensemble des élèves et de fournir des moyens pédagogiques et d'animations aux enseignants.

De plus, la ville de Saint-Etienne s'est fixée l'ambition de soutenir et d'accentuer son rayonnement culturel dans ses propres limites administratives mais aussi bien au-delà. Le plan de mandat prévoit donc les grands axes d'une politique qui envisage le soutien à l'émergence artistique ainsi que l'épanouissement des pratiques culturelles les plus diversifiées afin que l'exception culturelle stéphanoise puisse être durablement affirmée et qu'elle profite à tous.

□ **Motivation et Opportunité :**

La municipalité aide en priorité les projets qui répondent aux critères suivants :

- intérêt local incontestable,
- accompagnements individuel ou collectif des enfants
- soutien scolaire
- formation et intervention auprès des enseignants

Pour ce qui concerne le soutien aux acteurs culturels, la municipalité envisage la promotion de la culture comme un outil de développement territorial s'appuyant non seulement sur la diversité de l'offre mais aussi sur la diversité des publics visés.

□ **Contenu :**

L'Education Nationale, la Ville de Saint-Etienne et le Conseil départemental se sont réunis pour créer une Classe à Horaires Aménagés Théâtre au Collège du Puits de la Loire. Il s'agit de permettre à des élèves issus d'un collège en REP de suivre une formation artistique au sein même de leur enseignement général. Afin de pérenniser cette initiative, la ville de Saint-Etienne envisage un soutien de 2 500€ pour l'année scolaire 2016-2017.

Nom du demandeur	Objet de la demande	Montant de la subvention déjà versée en 2016	Montant de la subvention proposée
Collège du Puits de la Loire	Théâtre amateur	0,00 €	2.500,00 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 2 500,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	2 500,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver le versement du montant de 2 500€ au Collège du Puits de la Loire à destination de la Classe à Horaires Aménagés Théâtre.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016 - chapitre 65 - article 65738
Résultat du vote : 44 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Samy KEFI-JEROME